ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

MERCREDI 5 JANVIER 1910

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

XXIe ANNÉE — N° 7005. — JEUDI 6 JANVIER 1910

5 CENTIMES

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

Jeudi 6 janvier — EPIPHANIE

MERCREDI 5 JANVIER 1910

La journée

Le 9 février, la Congrégation des Rites ouvrira le procès de canonisation de Jeanne d'Arc.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs cette cause qu'on espère voir aboutir en 1913.

❀

M. Maurice Barrès adresse à M. le président du Conseil une lettre pour le prévenir qu'il l'interpellera, à la rentrée prochaine des Chambres, sur la démolition de l'église de Grisy-Suisnes.

❀

L'arrestation et les aveux des deux soldats qui ont assassiné Mme Goûin sont longuement commentés par toute la presse.

❀

Trois accidents d'aéroplane se sont produits mardi.

L'un d'eux a entraîné la mort de l'aviateur Delagrange.

❀

Assistant à une séance de la Chambre de commerce de La Rochelle, M. Millerand s'est montré favorable au projet d'agrandissement du port de La Pallice.

❀

La crise turque semble devoir durer encore. On n'espère pas que Hakki-bey puisse former le Cabinet.

LA FÊTE DES ROIS

On ne saurait s'étonner de l'ancienneté et de la popularité de la « fête des Rois » si l'on songe à l'importance de la grâce que commémore l'Epiphanie.

L'appel des mages, leur présence auprès de la crèche, c'était, après des siècles pendant lesquels la vérité surnaturellement révélée avait été réservée au peuple juif, la vocation de tous les peuples à la foi.

C'est en ce jour donc que toutes les nations remercient Dieu de l'incomparable bienfait de la foi, et que nous, en particulier, devons lui témoigner notre gratitude d'avoir fait briller sur nous la lumière de la révélation.

La meilleure manière d'exprimer pratiquement cette reconnaissance sera, non seulement de conserver la foi, mais d'en être fiers.

Comme le Saint-Père ne manque pas de le recommander en toute occasion, déployons loyalement notre drapeau sur tous les terrains, soyons des apôtres de la vérité, et, toutes les fois que les intérêts sacrés de la religion le demandent, sachons sans hésitations leur subordonner tous les autres.

Orphelins de la mer

M. le prince Roland Bonaparte, 100 fr. — Paroisse d'Etables, 100 fr. — Paroisse de Pludual, 5 fr. — Tronca de Ploubazlanec, 40 fr. — Paroisse de Boscsan, 10 fr. — Tronc de l'apothicaire Sauzon, 3 fr. — Tronc de l'hôtel du Parc, 5 fr. — Tronc Chevalier, Trégastel, 5 fr. 75. — M. le recteur d'Arzon, 10 fr. — M. le recteur de Plougrescant, 5 fr. — Paroisse de Plougrescant, 4 fr. — Tronc de Plougrescant, 5 fr. — Mme Klobb, l'amirale Zédé, 100 fr. — Mlle de la Tour du Pin, 200 fr. — Mlle de Cévilly, 20 fr. — Générale Condrieu, 10 fr. — Paroisse de Combrit, 15 fr. — Maison de la Bonne Presse, 400 fr. — M. Prével, à Saint-Lô, 5 fr. — Tronc de Sainte-Anne d'Auray, 23 fr. — Paroisse de l'île de Sein, 5 fr. — M. Pierrot, à Moulins, 10 fr. — Tronc de Pleubian, 1 fr. 50. — M. le recteur de Goulmenech, 20 fr. — Paroisse de Kérity, 10 fr. — Mme Vve Huygre, à Lille, 5 fr. — Paroisse de Châteauneuf, 10 fr. — Paroisse de Fort-Mardyck, 25 fr. — Mme de Boisanger, 20 fr. — Comtesse de Orondel, 5 fr. — Mlle Thérèse de Boisanger, 10 fr. — Tronc de Saint-Antoine de Berdsoulas, 28 fr. 50. — Carnet de Mlle Marie de Boisanger, 28 fr. 35. — Carnet de Mlle Yvonne de Cadeville, 13 fr. 15. — Comité de Brest (souscriptions recueillies), 500 fr. — M. J. Tolmont, à Ploerdut, 4 fr. — Mlle della Faille de Leverghem, Paris, 100 fr. — M. l'abbé Martin, 10 fr. — M. L. Bousserghem, 6 fr. 60. — M. L. Tronet, à B., 2 fr. — M. le recteur de Goires, 5 fr. — Tronc de la Taverne Cavraise, 2 fr. — Mlle Molla, 1 fr. — M. le curé de St-Martin, à B., 10 fr. — M. le comte Villette de Clermont-Tonnerre, 20 fr. — Comité de Toulon, 136 fr. 20. — Par Mlle Tournier, à S., 7 fr. — M. le recteur de Ploubannalec, 5 fr. — Paroisse de Ploubannalec, 1 fr. 20. — Paroisse de Groix, 35 fr. — Tronc de l'église de Groix, 6 fr. 50. — Par Mlle Gicquel des Touches : Mme de Cotignon, 10 fr. — Mme Ollivier, 10 fr. — Paroisse de Crozon, 60 fr. — M. le curé de Port-en-Bessin, 5 fr. — Cartes postales, 5 fr. — Ville de Vannes, 10 fr. — Comité de Lyon, 1 900 fr. — Mme Piver, à P., 100 fr. — Tronc de Mme Pitet, 98 fr. 25. — Mme Roy, 20 fr. — Mme Pierre Pitet, 10 fr. — Mme Ch. Pitet, 10 fr. — Comité de Lyon, 18 fr. — Mlles Biguet et Neveu, 3 fr. — Papier d'étain, 10 fr. — Comité de Lyon, 11 fr. 50. — Tronc Trislan, à l'île de Groix, 5 fr. 50.

En vente au profit de l'œuvre deux pochettes de six cartes postales différentes (marines et naufrages), 0 fr. 60 franco chaque pochette ; s'adresser au trésorier, 5, rue Bayard, Paris.

Abonnements d'étrennes

du 1er janvier au 31 mars 1910

Pèlerin	1 fr.
Mois littéraire et pittoresque	2 fr.
Cosmos	4 fr.

5, RUE BAYARD, PARIS

Avec M. Homais

A l'occasion du nouvel an, j'ai reçu la visite de M. Homais.

Nous sommes deux ennemis intimes. Nous ne pouvons nous souffrir, ni nous passer l'un de l'autre. Nous nous voyons assez souvent, et, chaque fois, dès la poignée de mains échangée, il ouvre les hostilités.

M. Homais n'a pas vieilli. Il est toujours tel que l'a crayonné Flaubert. Seulement il n'est plus apothicaire. Il a troqué ses bocaux symboliques contre la férule d'instituteur. Il est mieux à son aise, paraît-il, dans la peau d'un primaire. Mais cet avatar ne lui a rien appris ni rien fait oublier.

A peine assis, mon visiteur fronça les sourcils. C'était le signal de la bataille.

— Savez-vous ce que je viens de lire dans cette stupide gazette ?

Et sans attendre ma réponse, il déplia un journal, ajusta ses doctes lunettes branchées d'or, et se mit à lire :

Le Séminaire français de Rome, dirigé par les Pères du Saint-Esprit, a eu, cette année, une rentrée extraordinaire. Parmi les 115 élèves, on compte un ancien lieutenant-colonel, deux lieutenants, quelques avocats et même un attaché d'ambassade russe, qui, il y a quelques jours, a renoncé à la carrière diplomatique et a pris la soutane.

— Eh bien ! Qu'est-ce que vous dites de ces encapucinades ? Où allons-nous ? Où allons-nous donc ? s'écria M. Homais en levant vers le ciel des bras désespérés.

J'avais sous la main de quoi retourner le fer dans la plaie.

— Et de ceci que direz-vous, mon pauvre Homais ?

La persécution a pu chasser les séminaristes de leur maison de Saint-Sulpice à Paris ; elle n'a pu supprimer une seule vocation.

On remarque cette année, parmi les élèves de seconde année de théologie : un lieutenant d'artillerie, ancien élève polytechnicien ; un ingénieur de l'Ecole centrale et un ancien élève de la même Ecole ; un inspecteur des eaux et forêts ; huit licenciés ès lettres ; un élève de l'Ecole des Chartes ; plusieurs licenciés en droit.

En première année de théologie : un polytechnicien ; un docteur en médecine ; deux docteurs en droit ; six licenciés ès lettres ; plusieurs licenciés en droit.

En deuxième année de philosophie : un répétiteur de cristallographie à l'Ecole supérieure des mines ; un receveur des contributions indirectes ; un professeur de collège communal dans l'Yonne ; un ingénieur de l'Ecole centrale ; un docteur et plusieurs licenciés en droit ; des licenciés ès lettres et ès sciences.

En première année de philosophie : trois polytechniciens ; un élève de l'Ecole des mines ; deux docteurs en droit et plusieurs licenciés ; quatre licenciés ès lettres ; plusieurs étudiants en médecine.

A cette nomenclature, continuai-je, je pourrais ajouter, de mémoire, le colonel Courson de Villeneuve, qui vient d'entrer dans les Ordres, et le capitaine Jordan, breveté d'état-major, officier d'ordonnance du général Kerdrain, chevalier de la Légion d'honneur à 28 ans, après la campagne de Chine, auteur d'ouvrages militaires remarqués, très répandu dans le monde qui le choyait, homme d'études et de devoir, et qui vient de briser son épée pour prendre, lui aussi, la soutane.

Je regardai M. Homais. Il était apoplectique.

— Mais où donc tous ces gens-là veulent-ils en venir ! s'exclama-t-il après un douloureux silence. Qu'espèrent-ils atteindre en cette carrière où il n'y a ni avenir ni retraite ?

— Ils veulent aller au ciel par le plus sûr chemin, Monsieur, et y entraîner à leur suite le plus de monde possible. Ils sont ambitieux : ils rêvent la gloire des apôtres et des martyrs, la gloire éternelle. Quelle plus durable, plus sûre et plus riche retraite peut-on convoiter ?

Et puis c'est votre faute et celle de vos amis si tant de gens de foi, de cœur et d'esprit, se jettent ainsi à corps perdu dans les voies de l'apostolat. C'est le résultat certain de vos persécutions et de vos brigandages sacrilèges. L'injustice éveille toujours chez les grandes âmes des révoltes indignées et des élans généreux qui les portent vers les victimes.

— Oui, oui, des élans, comme vous dites, de simples élans. Elles déchanteront vite toutes vos « grandes âmes ». Quand ces hommes d'études, rompus aux sciences positives, auront observé de près votre religion et l'auront confrontée avec la science, ils en découvriront vite l'absurdité. L'obscurantisme de vos dogmes leur ouvrira les yeux. Ce sera comme nos jeunes instituteurs. Ils arrivent à l'Ecole normale pleins des illusions d'une foi naïve, mais nos savants professeurs les ont vite « déniaisés ». Chrétiens en entrant dans le moule, nos aspirants instituteurs en sortent noblement affranchis de toute croyance et dans le plein épanouissement de la raison.

— En sortent-ils mieux instruits de la religion ? L'ont-ils étudiée à fond avant que de la répudier ? Ont-ils approfondi le *pour* en même temps qu'on leur en faisait voir le *contre* ?

— Vous voulez rire ? Les futurs éducateurs de la démocratie — et ici M. Homais s'était levé, solennel, — ont autre chose à faire que de se dessécher sur les bouquins d'une théologie vétuste. Rien ne doit les distraire de la préparation à leur sublime fonction. Il suffit, d'ailleurs, qu'apparaisse à l'horizon de l'intelligence le soleil de la science pour que fondent et se dissipent les épais brouillards des croyances « indémontrables », pour parler comme nos incomparables manuels primaires.

En lançant cette tirade, M. Homais était splendide.

— Voilà précisément ce qui distingue notre méthode de la vôtre, Monsieur Homais. A ces esprits distingués, à ces savants qui viennent à elle d'un magnifique élan, l'Eglise ouvrira toutes grandes les portes de la science sacrée, elle leur donnera ses livres, elle leur présentera ses preuves. Pendant quatre ou cinq années, ces hommes, habitués à raisonner, approfondiront cette science — oui, une science, Monsieur, — ils feront la critique de ces livres, ils confronteront ces preuves. Et tenez pour certain que leur foi ne pâlira pas aux clartés de ce libre examen.

Seulement, quand ils la prêcheront ensuite, ils feront juste le contraire de ce que vous faites, vous et vos pareils. Ce qu'ils affirmeront, ils le *sauront*, tandis que vous *ignorez* ce que nie votre impiété.

Et si vous me citez des savants qui nient avec vous, je vous répondrai que les uns sont avec vous parce qu'ils sont comme vous : ils savent tout excepté la religion dont ils parlent avec une légèreté qui n'a rien de scientifique. Quant aux autres, ils sont plus coupables encore : ils ne *veulent rien savoir* de toutes les bonnes raisons qu'on leur objecte. Vous devinez bien pourquoi, n'est-ce pas ?

M. Homais, profondément blessé, s'en allait. Je le retins par le bouton de sa redingote :

— Connaissez-vous le docteur Dennert, Monsieur Homais ? Ce protestant allemand a eu la fantaisie d'enquêter sur les opinions religieuses de près de trois cents savants qui ont vécu pendant les quatre derniers siècles. Il les choisit parmi les plus illustres dans toutes les sciences naturelles : physique, chimie, astronomie, biologie, physiologie, géologie, anatomie, etc.

Et voici les résultats de sa statistique :

Pour 38 de ces savants, ses recherches n'ont pas abouti, avoue-t-il.

Parmi les 262 autres, 20 se montrent indifférents ou incrédules, et 242 admettent l'existence de Dieu, la plupart en se montrant très attachés à la religion qu'ils professent.

Donc, une moyenne de 92 pour cent affirment leur croyance en Dieu.

Vous trouverez ces renseignements dans *Die Religion de Naturforscher*, Berlin, 1906.

— Je le crois bien, votre Allemand a eu soin de prendre les savants de quatre siècles. Mais s'il s'était contenté du XIXe siècle, le siècle des lumières....

— Pour ce qui concerne spécialement le XIXe siècle, le protestant allemand cite 163 noms de savants de premier ordre, parmi lesquels 124 furent des croyants, 24 n'eurent pas d'opinions philosophiques connues, et 15 seulement — douze, Monsieur Homais — furent incrédules.

Là-dessus, mon interlocuteur se dégagea et s'en fut en claquant les portes.

Je le retrouverai.

CYR.

Le vandalisme anticlérical

M. Maurice Barrès adresse à M. Briand, au sujet de la démolition de l'église de Grisy-Suisnes, la lettre suivante :

Charmes, le 4 janvier 1910.

Monsieur le président du Conseil,

M. le maire de Grisy-Suisnes vient de mettre en adjudication l'église de sa commune. On va la démolir. C'est le commencement. D'année en année, nous allons voir les édifices religieux s'écrouler, d'un bout à l'autre de la France.

Allez-vous assister, les bras croisés, à cette transformation de la face de notre pays ? Je vous entends. Vous me répondez que c'est la faute du Pape. Je ne veux pas entrer dans ce débat. Vous êtes au pouvoir pour sauvegarder toutes les richesses et tous les intérêts français. Les églises sont au premier rang de nos richesses de civilisation. Nous les avons reçues de nos aïeux, nous devons les transmettre à nos fils. Nous n'avons pas à nous laisser étourdir par ceux qui les déclarent désormais inutiles. Tous les hommes de culture, en France et à l'étranger, refusent d'admettre qu'il se trouve un gouvernement assez barbare pour détruire ces sources de vie spirituelle. N'allez pas me dire que vous sauvez les églises les plus précieuses. Qui donc peut juger de leur prix, et la plus modeste n'est-elle pas infiniment précieuse sur place ? Que m'importe que vous conserviez une église plus belle à Toulouse si vous jetez bas l'église de mon village !

Je ne peux pas croire que vous acceptiez avec indifférence ces débuts d'une ère de vandalisme. Il n'est pas possible que de si grandes choses, qui intéressent l'histoire et l'âme de France soient sacrifiées ignoblement au cours d'une querelle politique.

Je vous demanderai, à la rentrée des Chambres, ce que le gouvernement entend faire pour protéger la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la terre française.

Veuillez recevoir, Monsieur le président du Conseil, l'expression de mes sentiments très distingués.

MAURICE BARRÈS.

ROME

La cause de canonisation de Jeanne d'Arc

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Dans sa séance du 9 février prochain, la Congrégation des Rites commencera le nouveau procès pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

On sait que, pour obtenir une canonisation, le postulateur doit présenter deux miracles opérés par l'intercession de la Bienheureuse, après la béatification.

Les miracles attribués à la bienheureuse Jeanne d'Arc, notamment celui de Lourdes, durant le dernier Pèlerinage National, paraissent probants, et tout fait espérer que nous pourrons invoquer en 1913 sainte Jeanne d'Arc.

Conversions ou manœuvres?

Le *Temps* qui, il y a quelques semaines, malmenait rudement la « démagogie cléricale », vient de faire, à ceux qu'il appelle maintenant les « chrétiens sociaux », une sorte d'amende honorable.

Dans le geste de Mgr Amette et les campagnes sociales de M. de Mun, il commence à voir autre chose qu'une agitation politique. Et il se prend à regretter « certaines défiances, dont quelques-unes, du reste, se sont peut-être exprimées un peu vivement ».

« Il paraît, confesse notre confrère, que ceux-là se trompaient qui attribuaient à des arrière-pensées intéressées l'orientation de la propagande entreprise en commun par des clercs et des laïques éminents, en vue d'obtenir telle ou telle réforme comprise dans le programme de la C. G. T. » « Il ne lui en coûte nullement de croire » que la plupart des promoteurs de l'action sociale chrétienne obéissent bien à un mobile généreux.

Mais le *Temps* juge cette action déplorable : elle « n'a guère de chance de relever le prestige du catholicisme », elle « risque d'aggraver les conflits économiques ».

Pauvre *Temps* ! Quand se guérira-t-il de cette maladie de conseiller l'Eglise ? Il la comprend si rarement !

❀

Un autre journal qui, lui, non plus, ne se fait pas faute de régenter l'Eglise, les *Nouvelles*, s'élève aussi contre ceux qui se sont mis de l'initiative de l'archevêque de Paris. « A notre avis, ils ont tort, et l'Eglise, en dénonçant les abus et les misères dont souffre le prolétariat, donne une leçon à la bourgeoisie, trop incrustée dans son égoïsme de classe privilégiée ».

Les *Nouvelles* approuvent de même M. de Mun de s'intéresser aux victimes du travail à domicile, et concluent : « Il serait, en vérité, vexant de laisser à l'Eglise seule l'honneur d'une telle intervention.

L'action des chrétiens sociaux est bonne, puisqu'elle force à de tels aveux.

❀

Dans le même numéro des *Nouvelles*, recueillons un autre aveu : « Rien n'est plus évident que la nécessité d'un accord » entre l'Eglise et l'Etat.

La situation faite au culte catholique est qualifiée de « monstruosité juridique ».

« Ce qui choque dans l'état présent du catholicisme en France, c'est que l'Eglise, envisagée comme la communauté des fidèles sous la direction de ses pasteurs, n'a pas ce qu'ont toutes les autres organisations, catégories ou classes de Français, elle n'a pas le moyen de faire connaître, officiellement ou du moins authentiquement, ses besoins et les difficultés de son adaptation au nouveau régime. »

Fort bien dit. La conclusion s'impose : Allez à Rome ! Le peut-on ? Le veut-on ?

M. C.

LETTRE de S. Em. le card. Merry del Val à M. de Mun

Le comte Albert de Mun a reçu du cardinal secrétaire d'Etat la lettre suivante que celui-ci a daigné lui écrire, au nom de Sa Sainteté, en réponse à celles qu'il avait adressées, comme président de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers et en son nom personnel, au Saint-Père et à l'Eminentissime cardinal, à l'occasion de la nouvelle année :

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

du Vatican, 31 décembre 1909.

Monsieur le Comte,

Le Saint-Père a été très touché des hommages et des vœux que vous lui avez exprimés au nom du Comité de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

Heureux d'applaudir aux louables initiatives, suscitées en ces derniers temps par les nécessités de l'heure présente, le Souverain Pontife ne perd pas de vue les organisations plus anciennes, qui ont eu le mérite d'ouvrir la voie et de grouper les bonnes volontés, en s'appuyant sur les principes de l'Evangile et sur la discipline de l'Eglise. Tel fut le caractère de votre œuvre, et c'est là le secret de sa féconde vitalité, comme aussi des services éminents qu'elle a rendus à la religion et à la société.

Mais le Saint-Père n'oublie pas non plus que le succès des œuvres dépend en très grande partie de la valeur et du dévouement persévérant de ceux qui les dirigent. C'est pourquoi, en vous accordant de tout cœur la bénédiction que vous demandez pour l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, Sa Sainteté vous envoie, avec ses meilleurs vœux, une bénédiction toute spéciale pour vous et vos zélés coopérateurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, avec mes remerciements personnels pour la lettre que vous m'avez adressée, l'assurance de mes sentiments dévoués.

R. card. MERRY DEL VAL.

Nous prions instamment nos abonnés de joindre une bande de leur journal à toute demande de réabonnement et de changement d'adresse.

Pour les changements d'adresse, les frais de réimpression des bandes sont de 0 fr. 40.

Un crime horrible et la noble armée

Un crime horrible vient d'être commis — on le connaît ; nous en publions les détails. Les deux criminels sont arrêtés. Ce sont deux soldats. Ils ont avoué.

L'armée doit-elle porter le deuil de son honneur ? Non, certes, dans les grandes familles, on ne peut répondre que tous les membres suivent la tradition familiale. Ils se déshonorent personnellement, mais la famille n'est pas déshonorée, elle porte le deuil de ses membres indignes, elle ne porte pas le deuil de son honneur.

Pourtant, on ne peut nier les efforts tentés pour déshonorer l'armée. Elle est une société d'élite. Les Français la saluent avec respect et amour. Elle honore le pays, elle le défend, elle le rassure. Quand elle traverse nos campagnes, ses soldats trouvent partout « le bon gîte », chanté par Déroulède. Quand une agression d'apache se produit, qu'un soldat vienne à passer, la victime est sauvée. Elle n'a qu'à crier : à moi, et elle est sûre que le soldat viendra, sans comparer sa force à celle de l'agresseur. Sans peur comme sans reproche, il se mesurera avec lui et le mettra en fuite ou l'arrêtera, à moins qu'il ne succombe sous ses coups. Il n'est pas seulement le type de l'honneur, il est le modèle de la vaillance.

C'était trop fort pour nos politiciens *malfaisants*. L'armée ne s'est jamais souillée, elle en était incapable. Ils l'ont souillée, en introduisant dans ses rangs des apaches réservés par la loi et les règlements aux compagnies de discipline ; elle a revêtu des voleurs, des escrocs et des bandits du noble costume militaire : par suite, adieu la sécurité inspirée par la présence du soldat, adieu le bon gîte donné en toute confiance. Le billet de logement n'est plus le bienvenu. S'il peut donner entrée chez vous, au héros, ce n'est plus toujours. Il peut aussi donner parfois entrée au voleur et à l'assassin.

Et le héros est condamné au contact permanent de l'apache.

Ce dont les condamnés politiques souffrent le plus dans les prisons, c'est de la promiscuité avec les bandits. La peine est tellement intolérable, qu'on les y soustrait en leur accordant la faveur d'un régime spécial d'isolement.

On est moins clément envers le soldat dans les casernes. On lui inflige le régime du droit commun, le régime de la promiscuité permanente avec le gredin. On fait du vaillant qui n'a jamais failli à l'honneur le camarade du polisson qui ne l'a jamais connu que pour le piétiner et le souiller.

— Eh quoi ! mais on ne dit pas que les hideux assassins de l'infortunée Mme Goûin fussent des repris de justice ?

— Ils ont vécu avec des repris de justice, et la thèse de la pêche pourrie qui contamine les plus belles, les plus fraîches et les plus saines, a beau être de Dumas fils, elle n'est pas un paradoxe, elle est l'observation juste d'un fait de toute vérité.

Pourquoi les pères de famille écartent-ils leurs enfants des écoles où s'enseigne l'immoralité et des manuels où s'enseigne l'impiété ? Parce qu'ils connaissent la faiblesse de la nature humaine, et que, quelque force de résistance qu'ils donnent à leurs enfants par leurs exemples, par leurs conversations journalières, par leurs leçons, quelques efforts qu'ils dépensent à les garder purs, ils craignent que ceux-ci ne se corrompent à des enseignements malsains et à des fréquentations dangereuses.

Après être parvenus à préserver leurs enfants de toute corruption, ils les donnent purs à l'armée, où l'Etat les jette au milieu des représentants mêmes de la corruption dégradante et infamante.

Qu'on délivre enfin notre belle et noble armée de cette tare qui l'afflige et la souille !

I. B.

GAZETTE

Simplicité épiscopale

Mardi dernier, un modeste corbillard, suivi d'une trentaine de personnes de la campagne, traversait les rues d'Autun. S. G. Mgr Gauthey, évêque de Nevers, conduisait le deuil aux côtés d'un brave cultivateur. Le peu de monde suivant le cercueil et la qualité du prélat conduisant le deuil intriguèrent nombre de personnes.

Renseignements pris, la défunte était l'ancienne et dévouée servante de M. le vicaire général Gauthey ; l'évêque avait eu à cœur de conduire à sa dernière demeure sa vieille domestique autunoise.

Cette démarche si simple et si naturelle de l'évêque a très favorablement impressionné la population d'Autun. Il semble pourtant que s'il y a de bons maîtres et de bons serviteurs, c'est surtout dans les milieux chrétiens qu'on doit les trouver. Les Autunois ont été touchés de le constater.

A un ami centenaire

Parmi les vœux les plus touchants qui ont été adressés au directeur de la *Croix* pour le jour de l'an, citons ceux d'un vénérable centenaire de Poitiers, très attaché à la *Croix*, M. Moreau.

Les prières de cet excellent chrétien seront des plus précieuses à notre œuvre qui est fière d'avoir de tels amis et leur rend bien leur affection.

M. Moreau a accompli sa 100e année le 21 juin dernier. Puisse-t-il compter encore de longs et heureux jours.

En réunions publiques

L'orateur :

« Vous réclamez des économies ? Mais vous ne lisez donc pas les journaux ?

» Nous disons : la R. P., la C. G. T., les P. T. T., le Métro, les autos, les fortifs, les aristos et les réacs.

» Voilà où nous en sommes en fait d'économie politique et sociale. »

LES VICTIMES DE L'AVIATION

La mort de l'aviateur Delagrange

Nouveaux détails

La journée d'hier a été funeste à l'aviation. Trois accidents se sont produits en trois endroits différents de la France, dont l'un a amené la mort du populaire aviateur français Léon Delagrange.

Les deux autres accidents ont frappé plus légèrement Santos-Dumont et Mme de Laroche, la première femme aviatrice.

La conquête de l'air fait donc une nouvelle victime, Delagrange mourant sur le champ de bataille.

Il tombe frappé en pleine force, en livrant le périlleux combat contre la bourrasque et les vents pour la conquête nouvelle à laquelle il avait apporté son beau courage.

La liste des victimes de l'aviation s'allonge à chaque instant.

Après les noms de Selfridge, Lefebvre, Ferber, Fernandez, il faut aujourd'hui ajouter celui de Delagrange.

Les éléments que l'homme veut dompter prennent leur revanche et frappent les plus audacieux, les plus courageux.

La liste est-elle close ?

La catastrophe

Après ses essais infructueux de lundi, en raison du brouillard, Delagrange était retourné hier à l'aérodrome de Croix-d'Hins.

A 2 h. 25, Delagrange avait fait sortir du hangar son monoplan Blériot par ses quatre mécaniciens. La mise au point était terminée à 2 h. 40, et le départ avait lieu à 2 h. 45. Mais un essai, après 50 mètres de parcours, fut infructueux, et l'appareil fut ramené au départ, d'où il s'envola une seconde fois magnifiquement. Delagrange monta à une hauteur de 30 mètres et prit aussitôt un virage à gauche sur toute l'étendue du terrain. Tout à coup, à 2 h. 58, au troisième tour, alors qu'il venait de passer au-dessus du hangar du public et arrivait au-dessus du hangar de l'aviateur Mathis, un vent assez violent le prit à gauche ; on vit alors l'aile gauche de l'appareil se replier, puis l'aile droite fléchir, donnant l'impression qu'elle se repliait également : l'aéroplane, qui était à 20 mètres de hauteur, tomba de côté à une vitesse de 40 ou 50 kilomètres à l'heure, d'abord sur la toiture du hangar, puis sur le sol. Delagrange fut précipité la tête la première, se tuant sur le coup.

D'après le certificat de décès établi, l'infortuné aviateur avait une fracture complète de la jambe gauche au tiers supérieur. L'abdomen est indemne. Dans la partie supérieure du corps, on a constaté des fractures aux huitième et neuvième côtes gauches, une fracture de la clavicule droite, un emphysème sous-cutané da...